

# Editorial : chère lectrice, cher lecteur

Autor(en): **Mezger, Martin**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): - **(2000)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

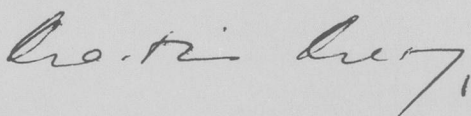
Chère lectrice, cher lecteur,

*Personne ne le clame tout haut, pourtant il en est bien ainsi : la situation financière de la Confédération évolue favorablement. Bien sûr, il n'y a pas lieu de manifester des débordements d'enthousiasme, mais encore moins de se plaindre en permanence.*

*La situation financière a évolué, mais pas le climat qui prévaut autour des assurances sociales. Quel que soit le sujet abordé, le débat ne peut se départir de cette réalité qu'il n'y a pas d'argent pour les solutions sociales. Cette idée fixe s'est muée ces dernières années en un véritable refrain dans tous les débats sociaux. Il faut s'en défendre. Répété constamment, il ne gagne rien en vérité. A un moment où l'Etat dispose vraiment d'argent, il est permis de lui demander ce qu'il en fait.*

*Pro Senectute maintient son identité de Fondation sociale. Elle s'engage à ce que l'Etat social conserve son niveau actuel, par exemple du côté de l'AVS. Et si de nouvelles questions surgissent, qu'on leur trouve des solutions véritablement sociales, comme par exemple l'assouplissement de l'âge de la retraite. C'est pourquoi Pro Senectute ne cache pas son scepticisme, lorsqu'on lui présente l'Etat plus pauvre qu'il n'est en réalité. Nous en sommes profondément convaincus : l'Etat social pose la question de la volonté politique, mais non de sa trésorerie.*

Bien cordialement.



Martin Mezger, directeur Pro Senectute Suisse



Martin Mezger

## L'air du temps

### Entre le passé et l'avenir

Où se situe notre octogénaire fondation en cette fin de siècle ? Martin Mezger, directeur de Pro Senectute Suisse a esquissé une rétrospective et porté son regard vers l'avenir à l'occasion de la récente assemblée de fondation à Schaffhouse, que présidait la conseillère fédérale Ruth Dreifuss.

L'histoire sociale a profondément marqué la fondation et son développement, constate tout d'abord M. Mezger dans sa rétrospective. A l'origine, le portrait diffère sensiblement d'aujourd'hui : la pauvreté frappait la population âgée de manière inimaginable. Peu à peu, l'édifice de la sécurité sociale s'est construit, pas au hasard, ni de manière déterministe, mais bien en réponse à la volonté politique de la population.

Dans le domaine de la vieillesse, Pro Senectute a joué deux rôles. Tout d'abord en tant que pionnière, elle a aidé d'innombrables personnes âgées en proie à des difficultés matérielles aiguës. D'emblée, la fondation s'est engagée en faveur d'une assurance-vieillesse publique. Ses responsables avaient bien compris que, par delà l'aide individuelle, la société avait besoin d'un réseau social public solide.

Plus tard, Pro Senectute a changé de rôle, se muant en dispensatrice de services. Passé le temps des pionniers, plusieurs tâches sont revenues à l'Etat. Par le biais de ses prestations professionnelles et de service, la fondation se transformait en une sorte de quatrième pilier de la prévoyance-vieillesse, comme notre président d'honneur, l'ancien conseiller fédéral Hans Peter Tschudi l'a relevé un jour fort opportunément.